



# Titre à finalité professionnel de Maître(sse) de maison en secteur social et médico-social

Référentiel de formation et de certification validé par la CPNE-FP le 6 juillet 2022.

Formation inscrite au niveau 3 du RNCP N° 37424  
Du 27 mars 2023

Certification délivrée par la CPNE-FP OPCO Santé

Rentrée :  
Mercredi 15 octobre 2025

Ouverture des inscriptions :  
Lundi 3 mars 2025

Clôture des inscriptions :  
Vendredi 25 avril 2025

Positionnement : Test écrit et entretien :  
Lundi 5 mai 2025  
Ou  
Jeudi 5 juin 2025

Durée de la formation :  
12 à 13 mois maximum

245 heures de formation théorique (3 jours de regroupement par mois)

Horaires des cours :  
De 09h00 à 12h30  
Et de 13h30 à 17h00

Modalité de déroulement  
Présentiel

Effectifs mini et maxi :  
8-18

16 places à pourvoir en parcours complet et 2 places en parcours partiel  
(Candidatures retenues par ordre d'arrivée des dossiers complets)

## PRESENTATION DU METIER ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le.la Maître(sse) de maison assure au sein d'une structure d'hébergement, une unité de vie, ou en logement autonome, une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien de locaux, cuisine, lingerie, tâches ménagères ou autres tâches relatives à la gestion du cadre de vie. Sa mission est d'assurer l'adaptation, la qualité et la sécurisation du cadre de vie, de réaliser les actes de la vie courante et de participer à l'accompagnement des personnes au travers de ces activités, dans le respect du projet personnalisé d'accompagnement, et du projet d'établissement ou de service.

Le.la maîtresse de maison exerce majoritairement dans des établissements hébergeant des personnes de tous les âges, dans le champ de la protection de l'enfance, du handicap, de la réinsertion sociale et de l'accompagnement de personnes âgées.

Le.la maîtresse de maison :

- assure les conditions matérielles de l'accueil et de la sortie des usagers
- assure l'hygiène et la sécurité des usagers et des locaux
- anime un espace dédié à une activité technique
- garantit la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Contribuer à la qualité et à l'adaptation du cadre de vie
- Participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle

## DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le titulaire du titre Maître(sse) de maison peut candidater pour intégrer la formation au DE ME ou DE AES.

## CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS

- ➔ La formation s'adresse en particulier aux salariés des secteurs sanitaires sociaux et médico-sociaux :
  - Qui exercent un emploi de Maître(sse) de maison
  - Qui l'ont exercé à minima 3 mois dans les 3 dernières années de manière continue ou non (salariés récurrents ou demandeurs d'emploi)
- ➔ Pour les personnes en reconversion d'emploi ou public ne connaissant ni le métier ni le secteur, l'entrée en formation est conditionnée par un certain nombre de **prérequis supplémentaires**. Il faut notamment avoir réalisé une période de découverte ou expérience professionnelle de 10J minimum correspondant à l'emploi de Maître(sse) de maison

## COUT DE LA FORMATION

Les coûts sont variables en fonction du parcours défini lors du positionnement.

- ➔ A titre indicatif :
  - Parcours complet renforcé (245 heures théoriques) : 3 307,50 €

- ➔ La formation est éligible au CPF



## MODALITE D'ADMISSION POUR TOUS LES CANDIDATS

**Un bilan de positionnement obligatoire** doit être réalisé avant le début de la formation : Il est composé :

- D'un test écrit en français
- D'un test en bureautique-informatique
- D'un entretien de positionnement avec un formateur

Cette étape de positionnement conditionne l'entrée en formation et permet d'individualiser le parcours au plus près des besoins des candidats.

## LIEU DES COURS :

\*Site Schlumberger  
4 rue Schlumberger  
68100 Mulhouse

\*Site Kennedy :  
22 avenue Kennedy  
68100 Mulhouse

## RESPONSABLE DE FORMATON

Véronique LEMASSON

### Contact :

[v.lemasson@praxis.alsace](mailto:v.lemasson@praxis.alsace)

[s.tedja@praxis.alsace](mailto:s.tedja@praxis.alsace)

Tel : 03 89 60 67 85

ECOLE SUPERIEURE DE  
PRAXIS SOCIALE

4, rue Schlumberger  
68200 MULHOUSE  
03 89 33 20 00

[www.praxis.alsace](http://www.praxis.alsace)

## COUT DES EPREUVES DE POSITIONNEMENT

150€ (Tests et entretien de positionnement)

## DISPENSES DE BLOCS DE COMPETENCES

En fonction des diplômes obtenus, certains blocs de compétences peuvent faire l'objet de dispenses étudiées pendant le bilan de positionnement.

## INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur connaissance du métier de maître(sse) de maison, leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leurs capacités à rendre concret les concepts théoriques développés.

## PROGRAMMATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

BLOC DE COMPETENCES	Modalités d'évaluation
<b>BLOC 1 Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie dans une démarche sécurisée et éco-responsable 77H</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Rôle fonction du-de la maître.sse de maison</li><li>Qualité et sécurité du cadre de vie</li><li>Entretien du cadre de vie</li><li>Entretien du linge</li><li>Préparation des repas et hygiène alimentaire</li></ul>	1/ Etude de cas tirée au sort par le.la candidat.e 2/SST 3/HACCP 4/ EPI
<b>BLOC 2 : Accompagnement des personnes 84H</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison quant à l'accompagnement des personnes</li><li>Les problématiques des publics</li><li>Les fondements et les méthodes de l'accompagnement</li><li>Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort</li></ul>	1/ Ecrit synthétique de 3 à 5 pages relatant une situation d'accompagnement vécue 2/ Présentation orale de 15 à 20 min
<b>BLOC 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle 49H</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Le cadre institutionnel de la fonction</li><li>Le travail en équipe pluri-professionnelle</li></ul>	1/ Fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du.de la candidat.e 2/ Dossier de preuves professionnelles
<b>→ Module d'Accompagnement méthodologique</b> 21 heures (pour tous) ou 35 heures si parcours renforcé (en fonction des besoins repérés lors de l'entretien de positionnement).	

## MODALITES PRATIQUES

- Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.